

Note de service

DESTINATAIRES : Aux employés, gestionnaires et médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEURS : Bruno Morissette, superviseur opération SPAQ
Pierre Jones, conseiller cadre aux services techniques

DATE : Le 11 mai 2022

OBJET : **Nouvelles tarifications des stationnements**

Par la présente, nous désirons vous informer qu'en raison des normes du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), une nouvelle tarification des stationnements pour les détenteurs de permis, débutera le **22 mai 2022** dans tous les établissements du centre intégré de la santé et des services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest.

Voici la nouvelle tarification :

<i>Employés rémunérés par le CISSS de la Montérégie-Ouest, par un autre CISSS et les médecins*</i>		
Services	Tarifs annuels	Tarifs mensuels
Permis multisite	276 \$	23 \$
Stationnement des employés du HAL	276 \$	23 \$
Stationnement souterrain	624 \$	52 \$
<i>*Les médecins résidents peuvent obtenir un permis à 50 % du tarif prévu pour le personnel.</i>		

À noter que la tarification pour les usagers et les visiteurs a également été modifiée en vertu des normes du MSSS.

Nous vous remercions de votre collaboration!

BM et PJ